



**2018-08
224**

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 13 août 2018 à 20:00.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Siège #5 - Yvan Champagne

Formant quorum sous la présidence de Mme Patricia St-Hilaire, mairesse suppléante en absence de M. Robert Samson

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, Mme St-Hilaire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jimmy Richard et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

Aucun commentaire

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

Aucun commentaire

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-08
225

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018

07 - FINANCES

07.01 - Comptes à payer

08 - URBANISME

08.01 - Dérogation mineure - Construction d'une remise / Permis 2018-98 - Reporté

08.02 - Dérogation mineure - Reconstruction d'un garage / Permis 2018-137

08.03 - Avis de motion - REG 542-18 / Agrandissement de la zone H-1

08.04 - Projet 1 - REG 542-18 / Agrandissement de la zone H-1

09 - LOISIRS

09.01 - Acquisition - Bouilloire et adoucisseur pour le Centre récréatif

10 - INFRASTRUCTURES

10.01 - Déneigement des stationnements - Année optionnelle / Saison 2018-2019

10.02 - Octroi - Fauchage et débroussaillage

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11.01 - Octroi – Réfection de la salle municipale

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Pas de sujet au dossier.

13 - CONTENTIEUX

13.01 - Pas de sujet au dossier.

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Pas de sujet au dossier

15 - SÉCURITE CIVILE

15.01 - Remplacement des radios / Premiers répondants - Reporté

16 - MOTION SPÉCIALE

16.01 - Pas de sujet au dossier.

17 - VARIA

18 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Mme Carole Dubois, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2018-08
226**

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 9 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Gérard Grondin, appuyé par M. Jimmy Richard

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - FINANCES

07.01 - Comptes à payer

Reporté à la séance du 10 septembre 2018

08 - URBANISME

08.01 - Dérogation mineure - Construction d'une remise / Permis 2018-98 - Reporté

Ce point est reporté - Demande un complément d'information

**2018-08
227**

08.02 - Dérogation mineure - Reconstruction d'un garage / Permis 2018-137

Considérant le dépôt d'une demande de dérogation mineure pour le lot 3 840 290, situé au 2168 route 269 sud;

Considérant que, la demande vise à permettre la reconstruction d'un garage de 73.16 m² ;

Considérant que, l'on retrouvait sur cette propriété un garage existant de 73.16 m² et qu'il a été complètement détruit par un incendie le 20 mai 2018;

Considérant que, ce garage possédait des droits acquis concernant sa superficie, mais qu'il doit être reconstruit selon la réglementation en vigueur puisqu'il a perdu plus de 50% de sa valeur au rôle d'évaluation;

Considérant que, la présente demande ne cause aucun préjudice aux voisins;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Jimmy Richard

Que, le Conseil municipal, accepte la présente demande de reconstruction du garage avec une superficie de 73.16 m² au lieu de 50.46 m², telle que recommandée par le CCU.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08.03 - Avis de motion - REG 542-18 / Agrandissement de la zone H-1

Avis de motion est donné par M. Bruno Montminy

En sujet du REG 542-18 permettant l'agrandissement de la zone H-1 pour autoriser la construction de deux immeubles dans le projet de développement de M. Gilles Sylvain

**2018-08
228**

08.04 - Projet 1 - REG 542-18 / Agrandissement de la zone H-1

Considérant que, la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Considérant que, lors d'une séance de ce Conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;

Considérant que, le Conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 363-08 de façon à :

Agrandir la zone habitation H-1 à même la zone habitation H-14

Considérant que, l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du Conseil tenue le 13 août 2018 avec une demande de dispense de lecture à cette même séance;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Gérard Grondin

Que, le Conseil municipal prend acte du projet 1 du REG 542-18 et le rend disponible pour consultation au public.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

**2018-08
229**

09.01 - Acquisition - Bouilloire et adoucisseur pour le Centre récréatif

Considérant que, le système de bouilloire doit être changé pour la confection et l'entretien de la glace du Centre récréatif;

Considérant que, nous avons procédé à des soumissions par invitation auprès de trois fournisseurs;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par M. Gérard Grondin

Que, le Conseil municipal octroie les travaux de remplacement du système de bouilloire et l'ajout d'un adoucisseur d'eau à Les entreprises Marcel Têtu Inc.;

Que, le montant de 9 300 \$ plus taxes si applicables soit imputé au poste budgétaire 02.701.31.526;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - INFRASTRUCTURES

**2018-08
230**

10.01 - Déneigement des stationnements - Année optionnelle / Saison 2018-2019

Considérant que, la Municipalité de Saint-Gilles a demandé des soumissions par le biais de SEAO sous la référence 10000230 le 20 juillet 2016;

Considérant que, les résultats ont été connus le 7 septembre 2016 à 15 :01 au bureau municipal de Saint-Gilles et que la résolution 2016-09-232 confirme l'octroi aux soumissionnaires pour les saisons 2016-2017, 2017-2018 et que la saison 2018-2019 est optionnelle;

Il est proposé par Mme Carole Dubois, appuyé par M. Jimmy Richard

Que, le Conseil municipal applique l'année optionnelle pour la saison 2018-2019 tel que décrit dans la soumission et le tableau des résultats déposés sous la résolution 2016-09-23;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2018-08
231**

10.02 - Octroi - Fauchage et débroussaillage

Considérant que, nous avons déposé, le 21 juin dernier, une soumission sur invitation pour le fauchage et débroussaillage sur le territoire de Saint-Gilles;

Considérant que, nous avons reçu qu'une seule soumission et que celle-ci est conforme;

Il est proposé par M. Gérard Grondin, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le Conseil municipal octroie le travail à l'entreprise Aulagri pour un montant de :

Faucheuse 0.10 \$ le mètre linéaire

Débroussailleuse 0.20 \$ le mètre linéaire

Que, la dépense et les taxes si applicables, soit imputée au poste budgétaire 02.320.09.521

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

**2018-08
232**

11.01 - Octroi - Réfection de la salle municipale

Considérant que, par la résolution 2014-11-265, le Conseil municipal a adopté la politique Famille Aînés pour la population de Saint-Gilles et que la réfection de la façade de la salle permettant un meilleur accès est un des points à améliorer dans la politique;

Considérant que, par la résolution 2015-04-87, le Conseil municipal a déposé un document d'éligibilité dans le cadre du programme PIQM-MADA pour l'aider financièrement à concrétiser ce projet;

Considérant que, par la résolution 2017-02-57, le Conseil municipal a reçu la lettre indiquant que le MAMOT est favorable à notre projet;

Considérant que, par la résolution 2017-07-187, le Conseil municipal a octroyé un mandat à la firme D. Lavoie Architecte pour l'élaboration des plans et devis;

Considérant que, par la résolution 2018-023-63, le Conseil municipal a autorisé la direction générale à procéder à l'appel d'offre sur SEAO en collaboration avec l'architecte;

Considérant que, par la résolution 2018-06-203, nous avons abrogé la résolution 2018-06-188 pour satisfaire aux besoins du programme d'aide financière;

Considérant que, nous avons reçu la lettre confirmant l'octroi de l'aide financière et que celle-ci est déposée avec cette résolution;

Il est proposé par M. Bruno Montminy, appuyé par Mme Carole Dubois

Que, le Conseil municipal suite à l'étude des soumissions déposées le 29 mai 2018, confirme l'octroi du contrat à la firme Construction Maurice Bilodeau pour un montant global contenant toutes les options au montant de 237 454.97 \$ plus taxes si applicables;

Que, le Conseil municipal imputera les dépenses au poste budgétaire 23.020.02.721

Que, les fonds seront puisés pour un montant de 50 000 \$ au surplus non affecté, affecté à ce projet;

Que, un montant de 100 000.00 \$ sera remboursé par le fonds de roulement sur une période de 10 ans au poste budgétaire 03.211.82.000,

Que, la Municipalité de Saint-Gilles, suite à l'exécution des travaux, s'engage à défrayer les coûts d'exploitation continus du projet;

Que, le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire et le Ministère de la Famille reçoivent par la direction générale de la municipalité une copie conforme de cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12 - RESSOURCES HUMAINES

12.01 - Pas de sujet au dossier.

13 - CONTENTIEUX

13.01 - Pas de sujet au dossier.

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Pas de sujet au dossier

15 - SÉCURITE CIVILE

15.01 - Remplacement des radios / Premiers répondants - Reporté

Ce point est reporté - Demande un complément d'information

16 - MOTION SPÉCIALE

16.01 - Pas de sujet au dossier.

17 - VARIA

Inscrire les éléments du varia ici.

18 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2018-08
233**

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20:17.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Patricia Saint-Hilaire, mairesse suppléante

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière